

Enseignement de la conduite



**= VALLEE FORMATION =**

Auto Moto école

SASU M'KAIROS VALLEE FORMATION

82 bd Gambetta

69400 Villefranche sur Saône

Tel : 04.74.68.45.42

[Valleeformation69@gmail.com](mailto:Valleeformation69@gmail.com)

Agrément : E 24 069 0004 0

Siret : 979 886 496 00012

R.C.S VILLEFRANCHE-TARARE

TVA : FR 04979886496

# PROGRAMME DE FORMATION

## Formation 125



Cette formation permet la conduite de motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e.

Celle-ci est réservée aux titulaires du permis de conduire de catégorie B depuis plus de 2 ans.

La formation peut être suivie un mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

## **Objectifs pédagogiques :**

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de conduire des motocyclettes légères et des véhicules L5e.

## **Caractéristiques :**

Véhicule utilisé	<ul style="list-style-type: none"><li>motocyclette légère ou véhicule de la catégorie L5e</li></ul>
Enseignement	<ul style="list-style-type: none"><li>La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie A et A1 en cours de validité.</li><li>Un enseignant ne peut être autorisé à surveiller que trois élèves au maximum. L'enseignant peut surveiller ses élèves soit à bord d'une voiture, soit en tant que conducteur d'une motocyclette.</li></ul>

## Les équipement obligatoires :

Pour suivre la formation au permis 125, un équipement réglementaire est obligatoire :

- Casque,
- Gants homologués,
- Chaussures montantes,
- Blouson,
- Pantalon résistant.

## Le programme de formation :

### Séquence 1

**Durée :** 2h

**Intitulé :**

Théorie

**Contenu :**

- Appréhender notamment les accidents les plus fréquents, la conduite sous la pluie ou de nuit, la nécessité d'être équipé de vêtements protecteurs.

### Séquence 2

**Durée :** 2h

**Intitulé :**

Module hors circulation

**Contenu :**

Découvrir le véhicule et ses caractéristiques.

### Séquence 3

**Durée :** 3h

**Intitulé :**

Module en circulation

**Contenu :**

Adapter votre vitesse aux conditions de circulation et aux autres usagers de la route (en et hors agglomération).

En fin de formation, une attestation vous est remise ainsi qu'une carte de circulation.

En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise.